**Bauhärepräis OAI 2020 : Célébration de la culture du bâti**

**Pop-up Expo Bauhärepräis OAI dans l’ancien Hôtel des Postes Aldringen**

Remis par l’Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils, le 6ème **Bauhärepräis OAI** récompense les maîtres d’ouvrage privés ou publics qui, à travers un projet abouti, sont parvenus à faire valoir une architecture, une ingénierie et un urbanisme de qualité au profit de notre cadre de vie.

**Ce Prix met en valeur la relation de confiance qui a permis au couple « maître d’ouvrage / concepteurs » de s’exprimer de manière particulièrement fructueuse avec un apport de qualité à notre vivre-ensemble.**

A l’heure où le Grand-Duché connaît de profonde mutation de son espace urbain et villageois à travers la forte pression démographique, ce coup de pouce à la culture du bâti souligne l’importance du savoir-faire – et sa mise en œuvre –, des hommes et des femmes de l’art en matière d’architecture, d’ingénierie et d’urbanisme pour concevoir et construire avec leurs clients le Luxembourg d’aujourd’hui et de demain.

Le Bauhärepräis OAI, placé sous le Haut-Patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc, connaît un réel succès depuis son lancement en 2000. L’édition de 2004 comptait 107 candidatures effectivement remises et **la présente édition 257, et cela malgré la crise sanitaire !**

Achevées après le 1er janvier 2016, les réalisations, présentées par leurs maîtres d’ouvrage avec l’équipe de maîtrise d’œuvre (architecte, ingénieurs-conseils...), doivent avoir une relation avec le Luxembourg soit par l’adresse de leur maître d’ouvrage soit par leur implantation sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

**À partir du 7 juillet au 5 octobre 2020**, tout le monde pourra découvrir les 257 candidats dans le cadre de la **Pop-up Expo Bauhärepräis OAI dans l’ancien Hôtel des Postes** (25 rue Aldringen à Luxembourg).

HEURES D’OUVERTURE : LU, MA, JE : 12-18H / ME, VE : 12-21H / SA, DI : 10-16H / ENTREE LIBRE

Une **Pop-up Biblio des livres édités par l’OAI** sera ouverte lors de cette exposition.

La richesse des informations, fournies par les maîtres d’ouvrage à travers leurs témoignages écrits, est impressionnante.

**Après cette 1ère phase, les lauréats 2020 seront exposés en plus à partir du 22 septembre.**

Les **autres activités** dans le cadre du Bauhärepräis OAI 2020 peuvent être consultés dans [l’invitation à l’exposition](https://www.oai.lu/files/Actualites/2020/Invitation_Expo_BHP_OAI_2020.pdf).

Le remise des Prix aura lieu lundi 21 septembre 2020 à 20h à la Philharmonie (sur invitation).

A cette occasion, l’OAI fêtera ses 30 ans.

**Le jury international, totalement indépendant de l’organisateur**, est composé de 12 professionnels et d’acteurs de la scène politique et culturelle, à savoir :

* Ivan BLASI (SP), coordinateur du Prix de l’UE pour l’Architecture contemporaine de la Fondation Mies van der Rohe (Barcelone),
* Lorenz BRÄKER (CH), architecte, Premier Vice-Président de l’Union internationale des architectes (UIA),
* Audrey DE SMEDT (BE), architecte, Vice-Présidente du Conseil de l’Ordre des Architectes de la province de Luxembourg,
* Katharina HÄUSER (DE), Dipl.-Ing., Ingenieurkammer Rheinland-Pfalz,
* Christine MÖRGEN (DE), Dipl.-Ing., Beisitzer Ingenieurkammer des Saarlandes,
* Sophie PLOTTON (FR), architecte, Conseil régional de l’Ordre des Architectes Grand Est,
* Semiray AHMEDOVA (L), architecte, députée,
* Guy HORNICK (L), maître d’ouvrage privé, lauréat 2016,
* Patrick WELTER (L), journaliste, Représentant du Conseil de presse,
* Paul NATHAN (L), Vice-Président de la Chambre des Métiers,
* Louis OBERHAG (L), Vice-Président du Syvicol,
* Alex REDING (L), galeriste.

Pierre HURT, directeur de l’OAI, secrétaire du jury (sans droit de vote)

Les prix sont attribués dans les **neuf catégories** suivantes :

1. Logement individuel (construction, rénovation ou transformation),
2. Habitat collectif (construction, rénovation ou transformation),
3. Aménagement intérieur,
4. Bâtiment à vocation commerciale / artisanale / industrielle,
5. Bâtiment à vocation administrative / lieu de travail / santé,
6. Bâtiment à vocation éducative / culturelle / sportive,
7. Ouvrages d’art / infrastructures,
8. Aménagement du territoire / urbanisme / espaces paysagers,
9. Equipements techniques, énergétiques.

Le jury a aussi la possibilité d’octroyer des **prix particuliers pour des thèmes qui reflètent notre actualité** :

* Prix spécial du jury qui récompense son coup de cœur,
* Prix spécial courage du maître d’ouvrage qui salue le maître d’ouvrage ayant attribué une mission à un bureau jeune et/ou sans les références attendues,
* Prix spécial patrimoine qui met en avant une rénovation et/ou une réaffectation exemplaire d’un objet de notre patrimoine,
* Prix Spécial Rénovation énergétique exemplaire,
* Prix Spécial Nouvelle forme d’habitat,
* Prix Spécial Accessibilité.

Et pour conclure cette liste, des prix du public seront attribués par les internautes de wort.lu et de RTL.lu. Le **public voting** sur [www.bhp.lu](http://www.bhp.lu) sera ouvert à partir du 6 juillet 2020.

Si les prix remis peuvent paraître nombreux, ils montrent surtout le dynamisme des professions de l’OAI qui développent grâce à la volonté des maîtres d’ouvrage notre environnement bâti de manière intelligente et durable. Ce faisant, cette équipe, qui rassemble commanditaire et concepteurs, apporte ainsi sa pierre à la construction de l’édifice que constitue le vivre-ensemble.

Pour reprendre une formule chère à l’Ordre : **qui construit, construit pour nous tous**.

[www.bhp.lu](http://www.bhp.lu) : le site pour tout découvrir sur le Bauhärepräis OAI !

Pierre HURT

Directeur OAI

**CONTACT MEDIAS OAI:** oai@oai.lu  **/** TEL : 422406

**Illustrations :** [**https://www.oai.lu/files/Actualites/2020/Illustrations\_presse.zip**](https://www.oai.lu/files/Actualites/2020/Illustrations_presse.zip)





**A propos de l’OAI et de ses membres : Un pilier solide, fiable, créatif et ingénieux de notre société**

Constitué en mars 1990 aux termes de la loi du 13 décembre 1989, l’Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI) regroupe 5 professions libérales, à savoir

architecte, architecte d’intérieur, ingénieur-conseil,

urbaniste-aménageur et architecte-/ingénieur-paysagiste.

**Un secteur très dynamique en plein essor :**

Depuis 1990, le **nombre de bureaux d’architectes a plus que triplé** (516 en 2020) et le **nombre de bureaux d’ingénieurs-conseils a presque quintuplé** (204 en 2020).

Ces bureaux, établis au Luxembourg, **emploient actuellement plus de 5.000 personnes**.

Au-delà de ses missions légales, d’organisation professionnelle ainsi que d’intérêt public, l’OAI valorise la véritable dimension du travail de ses membres, au niveau économique, social, artistique et culturel, pour un cadre de vie durable et de qualité.

5 sites web incontournables proposés par l’OAI pour découvrir l’architecture, l’ingénierie et l’urbanisme au Luxembourg :

* [www.oai.lu](http://www.oai.lu) : Site institutionnel de l’OAI
* [www.guideoai.lu](http://www.guideoai.lu) : Guide OAI Références
* [www.laix.lu](http://www.laix.lu) : Luxembourg Architectes Ingénieurs-conseils eXchange/eXport
* [www.bhp.lu](http://www.bhp.lu) : Bauhärepräis OAI
* [www.architectour.lu](http://www.architectour.lu) : Guide d’architecture contemporaine au Luxembourg

Suivez l’OAI sur les réseaux sociaux : 